



RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

hfr-tgf

Exercice terminé
30 septembre 2024

Table des matières

Rapport de gestion.....	2
Mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc.	2
Projet de train à grande fréquence.....	3
Objectifs, activités et résultats attendus pour 2024-2025.....	5
Gestion des risques	7
Analyse des résultats financiers	9
États financiers (non audités)	10
Notes afférentes aux états financiers(non auditées)	15

Rapport de gestion

Mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc.

Le mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc. (VIA TGF ou la Société) est de mettre en œuvre le projet de train à grande fréquence, y compris la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien des services ferroviaires passagers en Ontario et au Québec, et ce, en signant un ou plusieurs accords avec le secteur privé, en collaboration avec le ministre des Transports et conformément à l'Énoncé des priorités et des responsabilités du ministre (lettre de mandat) fourni lors de sa constitution en société.

Autorités clés

Constituée en personne morale le 29 novembre 2022 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, conformément au décret C.P. 2022-0259, et en vertu du décret C.P. 2022-0261, la Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. En tant que filiale en propriété exclusive de VIA Rail, mais fonctionnant indépendamment de son actionnaire, la Société agit à titre de société d'État mère en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), à quelques exceptions près, conformément au décret C.P. 2022-0260.

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024*, a reçu la sanction royale. Par conséquent, la Société est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, avec effet rétroactif au 29 novembre 2022, date de sa constitution en société. Une société d'État ayant qualité de mandataire jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État en vertu de la Constitution, et peut lier l'État par ses activités.

Vision

La vision de la Société consiste à appuyer un transfert modal et à transformer les services ferroviaires passagers dans le Corridor Toronto-Québec (le Corridor) en offrant aux Canadiens une option de transport plus fréquente, plus fiable, plus rapide et plus écologique.

Mission

Promouvoir, dans l'intérêt de tous les Canadiens, un service ferroviaire passager à grande fréquence entre Québec et Toronto qui soit durable sur les plans social, économique, environnemental et financier, en collaboration avec le secteur privé.

Projet de train à grande fréquence

Initialement proposé par VIA Rail en 2016, le projet initial de train à grande fréquence (TGF) a été mis en avant pour améliorer le service ferroviaire passager dans le Corridor en exploitant les trains de VIA sur des voies pour la plupart réservées afin d'améliorer les performances en termes de ponctualité.

Après une analyse approfondie menée par le gouvernement et, par la suite, par un petit bureau de projet conjoint dédié, le gouvernement a exploré un certain nombre d'approches d'approvisionnement différentes pour le projet de train à grande fréquence (TGF) et a fini par choisir un modèle de partenariat public-privé progressif avec un modèle de prestation intégré. Cette approche devrait entraîner une réduction des coûts pour les contribuables, une meilleure répartition des risques du projet auprès de la meilleure entité capable de gérer les risques et, en fin de compte, de meilleurs résultats pour la population canadienne.

Le projet transformera le service ferroviaire passager au Canada en construisant un réseau ferroviaire passager interville d'environ 1 000 km, qui circulera principalement sur des voies électrifiées réservées à des fréquences plus élevées, à des vitesses plus élevées et avec une fiabilité améliorée entre Québec et Toronto, ce qui permettra un transport ferroviaire plus rapide et plus facile pour les gens des régions les plus peuplées du Canada, que ce soit pour le travail ou les loisirs. Les opérations des nouveaux services de TGF et des services locaux seront traitées comme un système de réseau intégré sur l'ensemble du Corridor, les opérations des services locaux devant être maintenues et optimisées pour permettre de meilleures connexions avec le TGF.

Appuyer les priorités plus larges du gouvernement

Le projet de la Société s'harmonise avec les priorités suivantes du gouvernement pour aider à créer un Canada plus connecté, plus durable et plus dynamique sur le plan économique. Cet investissement est conforme à une initiative gouvernementale plus vaste visant à investir dans une infrastructure de transport moderne, efficace et durable partout au pays et appuiera ce qui suit :

- Durabilité environnementale : en favorisant un transfert modal vers une option de transport plus propre et plus écologique, le projet appuiera les objectifs environnementaux du gouvernement visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- Croissance économique et création d'emplois : en stimulant la croissance économique par la création de possibilités d'emploi, directement et indirectement, pendant la phase de construction et, par la suite, par l'exploitation et l'entretien continus; l'amélioration de l'efficacité du transport dans le Corridor améliorera également le mouvement des marchandises et des personnes;

- Connectivité améliorée : en rendant les déplacements intervilles plus accessibles, avec une meilleure connectivité entre les grands centres urbains dans l'une des régions les plus densément peuplées et les plus actives sur le plan économique au Canada;
- Faire progresser la réconciliation économique avec les peuples autochtones : en établissant des relations efficaces avec les communautés autochtones, en remplissant l'obligation de la Couronne de consulter et en créant des possibilités de développement socioéconomique bénéfiques pour les communautés autochtones, notamment atteindre les objectifs de 5 % en matière d'emploi et d'approvisionnement pour les peuples et les entreprises autochtones.
- Innovation et technologie : en mettant en œuvre un modèle d'approvisionnement progressif et concurrentiel pour encourager la créativité et les concepts de conception novateurs pendant la phase d'approvisionnement;
- Sécurité et accessibilité : en rendant le transport plus sécuritaire et plus accessible dans le Corridor, en incorporant des caractéristiques accessibles qui dépassent les normes minimales de code ou de conception; et en permettant l'utilisation du service par tous, peu importe la façon dont ils peuvent y être amenés.

Avantages pour le public

L'investissement proposé dans le projet est étayé par le potentiel de rendements économiques, environnementaux et sociaux importants, qui s'harmonisent avec les objectifs et les politiques gouvernementales plus vastes visant à créer un avenir plus inclusif, durable et économiquement robuste.

Investir dans des infrastructures comme le projet de TGF démontre l'engagement à long terme du gouvernement à l'égard de la planification et du transport urbains et ruraux durables. Cela présente une vision stratégique pour les besoins de mobilité futurs et le développement urbain/suburbain, en préparation à la croissance de la population et aux progrès technologiques. L'amélioration de la connectivité entre les régions urbaines et rurales clés facilitera l'équilibre des possibilités de développement économique régional et une prospérité économique plus équitable dans toute la région.

L'amélioration des services ferroviaires peut offrir d'importants avantages sociaux et améliorer la qualité de vie en réduisant les temps de déplacement et les coûts pour les navetteurs réguliers. L'offre de services ferroviaires plus rapides, plus fiables et plus fréquents attirera plus de passagers vers le transport ferroviaire, réduira la congestion routière et pourrait diminuer la demande d'autres modes de transport pour les déplacements sur de courtes distances pour affaires ou loisirs. Une option de transport plus attrayante peut également stimuler le tourisme intérieur et international vers les destinations à l'intérieur du Corridor, ce qui soutient davantage les économies locales et favorise les échanges culturels.

Objectifs, activités et résultats attendus pour 2024-2025

Objectif 1 : Mener le développement de la conception d'un service ferroviaire passager dans le Corridor

Activités :

- La Société fera progresser le projet en appuyant la phase d'approvisionnement concurrentielle dirigée par le gouvernement, aidera à négocier ses modalités commerciales et techniques et fera progresser tous les travaux préparatoires qui appuieront et accéléreront la phase de conception du projet.
- En 2024-2025, VIA TGF se concentrera sur la période de transition importante entre la phase d'approvisionnement et la phase de codéveloppement et entrera dans la phase de codéveloppement, sous réserve des décisions du gouvernement et de l'entente de pré-développement conclue entre la Société et le partenaire développeur privé (PDP).

Résultats attendus :

- Achèvement du processus d'approvisionnement
- Sélection d'un partenaire développeur privé
- Sélection d'une solution de projet privilégiée découlant du processus d'approvisionnement
- Préparation de la phase de codéveloppement
- Faire progresser le processus d'évaluation d'impact
- Renforcement de la capacité et élaboration d'une stratégie préliminaire d'acquisition de terrains
- Faire progresser les systèmes ferroviaires et la planification et l'ingénierie de l'infrastructure

Statut :

- En cours

Objectif 2 : Favoriser les partenariats avec les Autochtones, et mobiliser les parties prenantes et les autres partenaires efficacement

Activités :

- Continuer de favoriser les partenariats par l'établissement de relations avec les communautés, les entités et les organismes autochtones et de mobiliser efficacement les parties prenantes et d'autres partenaires afin d'assurer, d'améliorer et d'élargir l'appui du public au projet. Le projet doit être connu, requis et souhaité.

Résultats attendus :

- Faire progresser la réconciliation, la participation et la collaboration avec les Autochtones
- Soutenir les relations avec le gouvernement du Canada et les partenaires fédéraux
- Travailler avec les provinces, les municipalités et les groupes d'intérêt
- Renforcer la sensibilisation du public au projet

Statut :

- En cours

Objectif 3 : Renforcer la Société

Activités :

- Démontrer la viabilité financière et la responsabilité d'une gestion prudente des ressources tout en remplissant le mandat du gouvernement.

Résultats attendus :

- Continuer de renforcer la gouvernance organisationnelle et une intendance efficace des ressources
- Renforcer les services corporatifs comme les finances, les ressources humaines, la gestion de l'information (GI) et la technologie de l'information (TI), la gestion des installations et l'infrastructure de l'entreprise afin de soutenir le développement de l'organisme afin qu'il puisse faire progresser efficacement le projet de TGF
- Recruter et maintenir en poste des talents et favoriser une culture d'engagement et de collaboration
- Établir un milieu de travail sain et sécuritaire
- Établir et positionner la fonction juridique pour appuyer le processus d'approvisionnement continu et la Société dans l'ensemble de ses activités

Statut :

- En cours

Gestion des risques

La gestion des risques est un processus continu qui identifie et évalue les risques et gère ceux-ci avec des mesures d'atténuation. Afin de cerner et d'évaluer les risques existants et à venir et d'élaborer des mesures d'atténuation appropriées, la Société a élaboré un cadre de gestion des risques de l'entreprise fondée sur une approche à l'échelle de l'entreprise de la gestion des risques qui fait actuellement l'objet d'un examen à mesure que la Société évolue et que son environnement de risque change. Une nouvelle approche de gestion des risques d'entreprise sera établie d'ici 2025-2026 pour appuyer VIA TGF pendant la phase de codéveloppement du projet.

Ce cadre vise à assurer une gestion efficace des risques et à fournir des contrôles qui seront mis en œuvre dans l'ensemble de l'organisation, afin de s'assurer que les risques sont gérés efficacement et conformément aux exigences législatives et de gouvernance. Il permettra d'identifier et de surveiller tous les risques organisationnels et liés au projet, notamment en ce qui concerne les ressources humaines et financières, les calendriers du projet, les processus réglementaires et la réalisation du projet.

L'élaboration liée aux risques a été et continuera d'être un effort de collaboration, dirigé par la Société, avec le gouvernement. Certains des risques du projet seront assumés par le gouvernement, d'autres conjointement par le gouvernement et VIA TGF, d'autres principalement par la Société, et d'autres encore par le partenaire développeur privé. Au cours de la phase d'approvisionnement, les cinq principaux risques pour la Société et le projet comprennent :

Incertitude liée au financement : Si la certitude du financement n'est pas disponible, la capacité de la Société à remplir son mandat et à atteindre ses objectifs stratégiques sera compromise de manière significative. Sans l'apport du financement pour les nouvelles activités de codéveloppement, la capacité de planifier, de mettre en place et de faire progresser le projet sera limitée. La confiance de l'industrie et du secteur privé dans le projet pourrait également être affectée.

Acceptabilité sociale, perception du public et soutien des parties prenantes : Si la perception et la sensibilisation du public à l'égard des avantages du projet sont faibles ou incompatibles avec l'objectif réel du projet, le soutien au projet pourrait diminuer. L'appui des parties prenantes municipales et provinciales, y compris les élus, est également essentiel pour obtenir l'acceptabilité sociale nécessaire pour continuer le projet.

Manque de mobilisation et de participation des Autochtones : Si la mobilisation et la participation des Autochtones font défaut, ce sera une occasion manquée d'améliorer le bien-être des peuples autochtones, de créer des avantages socioéconomiques mutuels et de contribuer à la réconciliation, et cela pourrait compromettre les efforts et les consultations avec pour but d'obtenir le consentement préalable, éclairé et donné librement. La Société assurera également la coordination avec d'autres autorités fédérales pour veiller à ce que l'obligation de consultation de la Couronne soit respectée comme il se doit.

Les processus d'approbation législatifs et réglementaires ne sont pas bien conçus, planifiés et exécutés : Si les processus d'approbation législatifs et réglementaires ne sont pas bien conçus, planifiés et exécutés, la viabilité commerciale pourrait être réduite et les échéanciers du projet prolongés.

Mobilisation des soumissionnaires : En cas d'incertitude à l'égard du financement et des approbations, l'intérêt des soumissionnaires pourrait diminuer, et entraîner le retrait de la participation d'un ou de plusieurs soumissionnaires. Une participation réduite serait une perte de tension concurrentielle qui contribue à stimuler la créativité et l'innovation dans la conception du projet. Ce risque a été considérablement réduit lorsque, le 24 juillet 2024, les trois consortiums qualifiés ont présenté une soumission en réponse à la demande de propositions lancée en octobre 2023.

Analyse des résultats financiers

Le présent document fournit des renseignements sur le deuxième trimestre d'exploitation pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024. Au cours de la période visée, la Société a continué de faire progresser son mandat en renforçant la Société, en travaillant avec ses partenaires et en appuyant le gouvernement du Canada dans la demande de propositions (DDP) pour le projet de TGF. La DDP a pris fin le 24 juillet 2024. VIA TGF appuie l'évaluation des soumissions présentées en vue de la sélection d'un partenaire développeur privé (PDP).

Depuis la fin de l'exercice précédent, le 31 mars 2024, la Société a atteint plus de 100 ressources dédiées. L'augmentation de la capacité interne demeure essentielle pour assurer le succès de la Société en tant qu'autorité du projet dans la phase de codéveloppement et pour être une contrepartie efficace globale au partenaire développeur privé.

La Société continue de bâtir une infrastructure interne pour renforcer les capacités organisationnelles. La DDP pour l'approvisionnement et la mise en œuvre d'un système de planification des ressources de l'entreprise a été conclue et une solution et un intégrateur de système ont été sélectionnés. La mise en œuvre est en cours et devrait être terminée d'ici le printemps 2025.

VIA TGF a enregistré un excédent d'exploitation de 10,0 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024, mais un déficit de (0,36 M\$) pour le semestre terminé à la même date. Cela s'explique en partie par le moment de la réception des transferts gouvernementaux, qui a entraîné un léger déficit pour les résultats cumulatifs de l'exercice en cours. Selon la comptabilité de caisse, ce déficit était couvert par l'excédent accumulé et les montants non facturés des fournisseurs.

Au cours de la période visée, les catégories de dépenses d'un trimestre à l'autre sont demeurées stables, avec cependant une augmentation de la rémunération et des avantages sociaux, alors que la Société continue de renforcer sa capacité interne.

États financiers (non audités)

Déclaration de responsabilité de la direction POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 septembre 2024

La direction est responsable de préparer et de présenter fidèlement ces états financiers trimestriels conformément à la *Directive sur les normes comptables* du Conseil du Trésor du Canada : *Ligne directrice GC 5200 : Rapport financier trimestriel des sociétés d'État*, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies importantes. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements du présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

(signé)
Martin Imbleau
Président-directeur général

(signé)
Tom Roberts
Chef de la direction financière et de la technologie

Montréal, Canada

14 novembre 2024

VIA TGF – VIA TGF Inc.

État de la situation financière (non audité)

Au 30 septembre 2024

<i>(En milliers de dollars canadiens)</i>	NOTES	30 septembre 2024	31 mars 2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie		4 793 \$	3 060 \$
Financement public à recevoir		9 243	8 396
Investissement	3	-	4 503
Impôts à recouvrer	4	2 579	2 334
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS		16 615	18 293
PASSIF			
Comptes fournisseurs et charges à payer	6	10 180	11 471
TOTAL DU PASSIF		10 180	11 471
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)		6 435	6 822
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	5	43	48
Charges payées d'avance		593	565
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS		636	613
EXCÉDENT ACCUMULÉ		7 071 \$	7 435 \$
L'excédent accumulé comprend :			
Excédent d'exploitation accumulé		7 071	7 435
Engagements	7		

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

VIA TGF – VIA TGF Inc.

État des résultats (non audité)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2024

<i>(En milliers de dollars canadiens)</i>	NOTES	BUDGET ANNUEL	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE,		SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE,	
		2024-2025	2024	2023	2024	2023
PRODUITS						
Financement public		120 954 \$	26 250 \$	10 178 \$	33 709 \$	12 403 \$
Revenus d'intérêts		-	89	-	214	-
TOTAL DES PRODUITS ET DU FINANCEMENT PUBLIC		120 954	26 339	10 178	33 923	12 403
CHARGES	8	118 021	16 367	11 919	34 287	12 403
TOTAL DES CHARGES		118 021	16 367	11 919	34 287	12 403
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'EXPLOITATION		2 933	9 972	(1 741)	(364)	-
EXCÉDENT D'EXPLOITATION (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		7 435	(2 901)	1 741	7 435	-
EXCÉDENT D'EXPLOITATION (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE LA PÉRIODE		10 368 \$	7 071 \$	- \$	7 071 \$	- \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

VIA TGF – VIA TGF Inc.

État de la variation des actifs financiers nets (non audité) Pour le semestre clos le 30 septembre 2024

<i>(En milliers de dollars canadiens)</i>	NOTES	BUDGET ANNUEL	SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE,	
		2024-2025	2024	2023
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'EXPLOITATION		2 933 \$	(364) \$	- \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	5	(4 000)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles		1 067	5	-
		-	(359)	-
Variation des charges payées d'avance		-	(28)	-
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)		-	(387)	-
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		6 822	6 822	-
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE LA PÉRIODE		6 822 \$	6 435 \$	- \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

VIA TGF – VIA TGF Inc.

État des flux de trésorerie (non audité) Pour le semestre clos le 30 septembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)	NOTES	SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE,	
		2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédent d'exploitation (déficit)		(364) \$	- \$
<u>Variation des éléments hors trésorerie</u>			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	5	-
Intérêts courus des placements	3	3	-
<u>Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</u>			
Variation des comptes créditeurs et charges à payer	6	(1 291)	9 334
Variation du financement public à recevoir		(847)	(9 151)
Variation des impôts à recouvrer	4	(245)	-
Variation des charges payées d'avance		(28)	-
TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		(2 767)	183
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS			
Acquisition d'immobilisations corporelles	5	-	-
TRÉSORERIE UTILISÉE POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		-	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Rachat de placements	3	4 500	-
TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		4 500	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		1 733	183
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE		3 060	-
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE		4 793 \$	183 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2024

En milliers de dollars canadiens

1. POUVOIR, MANDAT ET ACTIVITÉS

VIA HFR – VIA TGF inc. (La Société) a été constituée le 29 novembre 2022 aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société relève directement du Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Son mandat consiste à élaborer et à mettre en œuvre le projet de train à grande fréquence avec le secteur privé. Cela comprend la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien des services ferroviaires passager en Ontario et au Québec. Le mandat provient du décret en conseil C.P. 2022-0259 et il ne peut être modifié qu'avec l'approbation du gouverneur en conseil (décret en conseil C.P. 2022-0261).

La Société est une filiale en propriété exclusive de VIA Rail Canada Inc., avec qui elle n'a pas de lien de dépendance. La Société doit se conformer à toutes les dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* s'appliquant comme si elle était une société d'État mère, à l'exception des articles 104.1, 105, 106, 107 et 108 conformément au décret en conseil C.P. 2022-0260. La Société reçoit du financement de la part du gouvernement du Canada et est exonérée des impôts canadiens sur le résultat. La Société a reçu l'approbation du Conseil du Trésor du Canada pour son plan d'entreprise pour 2024-2025 à 2028-2029. Le plan d'entreprise est conforme à l'orientation fournie par l'actionnaire ultime de la Société, le gouvernement du Canada, et reflète ses plans et ses priorités à réaliser selon le modèle d'entreprise dont le gouvernement est propriétaire, mais qui est exploitée par un entrepreneur.

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024*, a reçu la sanction royale. Par conséquent, la Société est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, avec effet rétroactif au 29 novembre 2022, date de sa constitution en société. Une société d'État ayant qualité de mandataire jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État en vertu de la Constitution, et peut lier l'État par ses activités.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 14 novembre 2024.

2. BASE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers trimestriels non vérifiés ont été préparés par la direction de la Société conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor et dans le respect des Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Ils doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels vérifiés au 31 mars 2024. Les principales conventions comptables utilisées dans ces états financiers sont semblables à celles utilisées dans les états financiers annuels au 31 mars 2024.

3. INVESTISSEMENT

L'investissement se compose d'un certificat de placement garanti qui sert à garantir une lettre de crédit pour une convention de bail au cours de l'exercice qui se terminera le 31 mars 2025. L'investissement a été racheté le 23 août 2024. La trésorerie a été utilisée pour les opérations de la Société.

4. IMPÔTS

Les remboursements d'impôts à recevoir les moins élevés possibles (50 % des taxes sur les ventes et sur les services payées) sont présentés pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 et seront examinés lorsque la Société aura reçu une décision des autorités compétentes.

La Société est exonérée des impôts provinciaux et fédéral sur le revenu.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(En milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2024	30 septembre 2023
COÛTS		
1 ^{er} avril	52 \$	- \$
Ajouts	-	52
COÛT TOTAL	52	52
AMORTISSEMENT CUMULÉ		
1 ^{er} avril	(4)	-
Amortissement	(5)	(4)
AMORTISSEMENT CUMULÉ TOTAL	(9)	(4)
VALEUR COMPTABLE NETTE	43 \$	48 \$

6. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Les charges à payer sont établies à la fin de la période pour présenter les charges et les passifs de la période.

Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent ce qui suit :

(En milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2024	31 mars 2024
Salaires et avantages à payer et courus	3 502 \$	984 \$
Comptes créditeurs et charges à payer – Autres	6 678	10 487
COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER TOTAUX	10 180 \$	11 471 \$

7. ENGAGEMENTS

La Société a des engagements dont elle doit s'acquitter au cours des exercices à venir dans les catégories des services professionnels et des contrats de location pour des montants totalisant 11 451 \$. Voici les paiements minimaux :

(En milliers de dollars canadiens)	HONORAIRES PROFESSIONNELS	LOYER	TOTAL
2025	463 \$	537 \$	1 000 \$
2026 et ultérieurement	-	10 451	10 451
TOTAL DES ENGAGEMENTS	463 \$	10 988 \$	11 451 \$

8. CHARGES D'EXPLOITATION/RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES PAR TYPE DE DÉPENSE

Catégories de dépenses

(En milliers de dollars canadiens)	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE,		SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE,	
	2024	2023	2024	2023
Voyages d'affaires	109 \$	48 \$	182 \$	92 \$
Rémunération et avantages sociaux	4 048	907	8 124	1 083
Location de locaux	289	213	568	332
Honoraires professionnels	11 340	10 689	24 222	10 808
Télécommunications	172	14	607	19
Autres	409	48	584	69
CHARGES D'EXPLOITATION TOTALES	16 367 \$	11 919 \$	34 287 \$	12 403 \$